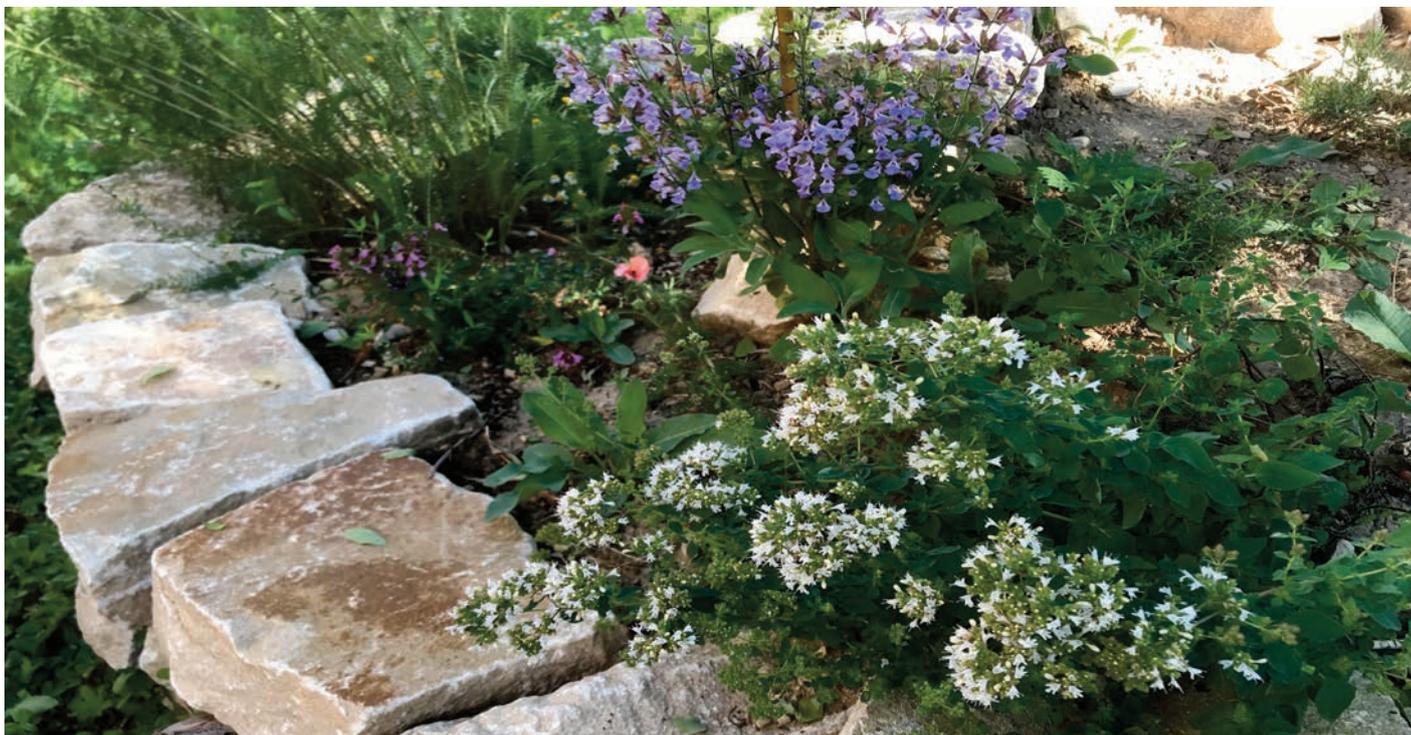




Le Journal ^{n°39}

Journal gratuit édité par **Montélimar-Agglomération Habitat** - parution trimestrielle - **Octobre / Novembre / Décembre 2020**



Le 5 octobre 2019, MAH installait sa première spirale de la biodiversité aux Emetteurs :
une première action de sensibilisation au développement durable et à la préservation de l'environnement.

Le mot du Président



Lors du conseil d'administration du 1^{er} septembre dernier, j'ai été élu Président de Montélimar-Agglomération Habitat.

C'est à la fois un honneur et une fierté, mais c'est aussi et surtout une grande responsabilité et un engagement qui seront au cœur de mon action pour les six années à venir.

La nouvelle équipe des administrateurs de l'Office, élue à mes côtés, va m'accompagner dans les projets que nous allons conduire pour MAH et ses locataires.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur avancement tout au long de ce mandat.

Bonne lecture.

Norbert Graves
Président de Montélimar-Agglomération Habitat

Dossier :
Rencontre avec Norbert Graves

Des travaux près de chez vous

La fête des voisins :
retour en images

Rencontre avec Norbert Graves

Président de Montélimar-Agglomération Habitat

Le 1^{er} septembre dernier, vous avez été élu, à l'unanimité, président de Montélimar-Agglomération Habitat.

N. G. : Je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs et les représentants des locataires pour leur confiance qui m'honore. Je mesure la responsabilité qui m'engage et qui va porter mon action pendant tout mon mandat.

Quels vont-être les grands axes de votre mandature à la tête de MAH ?

J'arrive au moment où notre Office va devoir réussir le passage de sa comptabilité publique en comptabilité privée.

C'est une obligation réglementaire qui va conduire à un monitoring de notre Office et un contrôle de gestion plus efficient.

De plus un commissaire aux comptes sera aux côtés de MAH dans cette tâche.

Nous pourrons alors disposer d'indicateurs qui mesureront, notamment, le taux des impayés pour mieux le gérer.

Le deuxième objectif de notre équipe est la poursuite de nos missions : construire, développer

et rénover environ 100 logements par an (en neuf et rénovations), pour répondre aux attentes de la population.

Je souhaite aussi que MAH s'inscrive dans l'opération « Cœur de Ville » pour que nous puissions réhabiliter des logements permettant le retour de la population dans le centre de Montélimar.

Enfin, je désire conduire une politique ambitieuse en matière de rénovation énergétique et écologique au sein des immeubles.

MAH va devoir répondre aux exigences de la loi Elan ?

Oui. Cette loi impose aux bailleurs sociaux de moins de 12 000 logements, ce qui est le cas de MAH, de se regrouper avec un ou plusieurs bailleurs, et ce au 1^{er} janvier 2021.

Nous réfléchissons à une coopération avec un ou plusieurs opérateurs régionaux de logements sociaux, ce qui permettra à notre Office de garder son identité et son patrimoine.



Un programme de réhabilitations et de constructions

Le dernier bureau a validé un programme incluant des projets **neufs et de rénovation** :

Etude de faisabilité pour la **construction d'une dizaine de logements neufs** dans le quartier des Champs à Montélimar.

Etude de faisabilité pour la **transformation du foyer du Mas**, à Châteauneuf-du-Rhône, en logements sociaux.

“ Je mesure la responsabilité qui m'engage ”



Norbert Graves

Le nouveau président de MAH a 68 ans. Il est père de 5 enfants et grand-père de 4 petits-enfants.

Il débute sa carrière professionnelle comme aide comptable et se lance, vers la trentaine, dans des études de commerce et de finance.

Cet ancien gérant d'entreprise met son parcours atypique au profit du conseil municipal où il siège en tant que conseiller municipal spécial délégué aux finances, budget et commande publique.

Il est aussi très impliqué au sein d'Initiatives Portes de Provence (IPP), structure qui accorde des prêts aux jeunes entrepreneurs.



Les membres du nouveau Conseil d'Administration.
 (absents de la photo : Bruno Almorik, Salim Bouziane,
 Corinne Concile, Pierre Kurzeja et Stéphane Vargas)

Pourquoi avoir créé une commission de travail sur ce sujet ?

Cette commission de mise en œuvre de la loi Elan et du regroupement sera composée par des membres du Conseil d'Administration. Elle nous permettra de travailler de concert avec Montélimar Agglomération pour préparer le futur regroupement.

Quelle autre commission avez-vous créée pour répondre au mieux à la situation de nos locataires ?

Nous avons constitué une commission des difficultés locatives et des impayés. Elle permettra de suivre les indicateurs des impayés, de proposer au CA des actions susceptibles d'en réduire le coût pour MAH. En outre, elle pourra recevoir certains locataires pour examiner leur situation, notamment dans le cadre des actions à mener pour prévenir les expulsions.

Composition du nouveau Conseil d'Administration

Représentants du Conseil Communautaire :

- ▼ Fermi CARRERA
- ▼ Jean-Michel GUALLAR
- ▼ Sylvie VERCHERE
- ▼ Norbert GRAVES
- ▼ Bruno ALMORIC
- ▼ Jean-Pierre LAVAL

Personnalités qualifiées :

- ▼ Sofiène MERABET
- ▼ Ferten DJENDOUBI
- ▼ Jean-Luc NARCISSE
- ▼ Pierre KURZEJA
- ▼ Alain BELLE
- ▼ Chrystel MERY
- ▼ Stéphane VARGAS

- ▼ Eliane BERCHOUX (représentante l'UDAF)
- ▼ Salim BOUZIANE (représentant la CNL)
- ▼ Corinne CONCILE (représentante des associations d'insertion et du logement pour les personnes défavorisées)
- ▼ Florence DERDERIAN (représentante la CAF)
- ▼ Jean JULLIAN (représentant la DDT)
- ▼ Frédéric REGNIER (représentant d'Action Logement)
- ▼ Gérard SOLIGNAC (représentant la CLCV)
- ▼ Raymond TOURNANT (représentant la CNL)
- ▼ Jean-Luc VINCENT (représentant la CGT)
- ▼ Jean-Christophe PLOUTON (secrétaire CSE)

LE BUREAU

Il est composé de :

- ▼ Norbert GRAVES (président)
- ▼ Fermi CARRERA (vice-président)
- ▼ Sylvie VERCHERE
- ▼ Jean-Michel GUALLAR
- ▼ Alain BELLE
- ▼ Gérard SOLIGNAC
- ▼ Bruno ALMORIC

DES LOGEMENTS ADAPTES

Faciliter l'accès du parc locatif aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap est l'une des missions à laquelle répond MAH en construisant ou réhabilitant des logements pour les rendre accessibles.

En 2019, MAH a investi 92 383,16 € pour l'équipement de 19 logements adaptés pour favoriser le maintien à domicile.

Ces opérations passent par l'installation d'équipements comme des éviers et lavabos spécifiques, des WC surélevés, des douches de plain-pied avec barre de maintien en remplacement des baignoires, des prises électriques et interrupteurs à hauteur...

Par ailleurs, entre 2007 et 2019, 137 logements occupés ont bénéficié de travaux d'aménagement (douches en remplacement de baignoire) soit environ 11 logements par an.



Pour nous joindre :

ACCUEIL DU PUBLIC
du lundi au jeudi
de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30
le vendredi de 8h à 12h
Tél. 04 75 01 69 80

Réclamation technique :
numéro vert 0800 300 666
Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78
Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr
Montélimar-Agglomération Habitat
Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Norbert Graves
Rédaction : Sylvie Merlet
services de Montélimar - Agglomération Habitat
Photos : Sylvie Merlet
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar
Papier recyclé - ISSN : 2115-080X - Tirage 2000 ex
Périodique

TRAVAUX

Soucieux d'améliorer le cadre de vie de ses locataires, Montélimar-Agglomération Habitat engage régulièrement des travaux d'entretien ou de réhabilitation dans son parc locatif. Un PSP (Plan Stratégique du Patrimoine) est en cours de validation. Il permettra notamment de prévoir, à court et moyen terme, les perspectives de développement, construction, réhabilitation du patrimoine de MAH.

Ces derniers mois, MAH a réalisé les interventions suivantes :

- Remplacement de 329 radiateurs dans 36 logements du secteur K de Pracomtal (septembre)
- Réfection de l'ascenseur de la Tour H à Pracomtal (août)
- Remplacement de portes d'entrée dans l'immeuble de Montlouis (septembre)
- Remplacement des interphones par de nouveaux postes visio dans 39 logements du Plan C (septembre)



Travaux d'étanchéité de la toiture du Bt E et de quatre pavillons à Grangeneuve (août)



Pose d'un enrobé à l'entrée des pavillons « Saint-Martin » à Montboucher-sur-Jabron et création de bordures sur le parking de la résidence (juillet)



Poursuite des travaux de rénovation thermique des Tours I et J : fin des travaux prévue pour décembre.

En prévision courant octobre

- Remplacement des portes d'accès aux logements de 48 unités de la résidence St James 1 et de 8 unités aux Clées

- Programme de nettoyages des vitres extérieures des résidences de Bavière, de Bagatelle A et B, des Champs, de St-James 2 et Coston



RETOUR EN IMAGES



Bavière



Les Glycines